

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 8 AVRIL 2025

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 8 avril 2025 à la salle du conseil de l'hôtel de ville au 2^e étage du 869, boul. Saint-Jean-Baptiste.

SONT PRÉSENTS :

Madame la mairesse Lise Michaud, Madame la conseillère Stéphanie Felx et Messieurs les conseillers Stéphane Roy, Tony Bolduc, Philippe Drolet, Bernard Mallet et Martin Laplaine, sous la présidence de la mairesse Lise Michaud.

SONT AUSSI PRÉSENTS :

Me Denis Ferland, greffier qui prend note des délibérations.
Monsieur René Chalifoux, directeur général

2025-04-163 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

Il est proposé par le conseiller Philippe Drolet et appuyé par le conseiller Bernard Mallet et est résolu:

- QUE ce Conseil adopte l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉE à l'unanimité

2025-04-164 PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS (PTI) 2025-2026-2027 - ADOPTION.

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Felx et appuyé par le conseiller Tony Bolduc et est résolu:

- QUE ce Conseil adopte, tel que présenté, le programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2025-2026-2027, lequel prévoit des immobilisations pour un montant de 40 261 358 \$, dont un montant de 10 755 042 \$ pour l'année 2025, 17 160 317 \$ pour l'année 2026 et 12 346 000 \$ pour l'année 2027;
- DE publier le document explicatif du programme triennal des dépenses en immobilisations, conformément à l'article 474.3 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19).

ADOPTÉE à l'unanimité

La période d'intervention des membres du Conseil a eu lieu à 20 h 04.

La période de questions a eu lieu à 20 h 04.

2025-04-165 LEVÉE DE LA SÉANCE.

Il est proposé par le conseiller Philippe Drolet et appuyé par le conseiller Martin Laplaine et est résolu:

- DE clore la séance à 20 h 04.

ADOPTÉE à l'unanimité